



Vente ou rachat au sein d'une indivision

Par **Ihote Patrick**, le **08/02/2017** à **20:09**

Bonsoir,

Nous sommes 5 membres d'une indivision sur une propriété.
Les parts se répartissent de la façon suivante
2 à 25% et 3 sur les 50% restants.

Aujourd'hui, 2 hypothèses se présentent à nous sur l'avenir de l'intégralité de cette propriété.
1- vente à l'extérieur de l'indivision
2- rachat par un propriétaire (disposant de 25%) des des 75 % restants

Nous voudrions savoir s'il existe des dispositions ou conditions qui puissent imposer la vente ou le rachat si un ou plusieurs propriétaires s'y opposent. En d'autres termes, existe-t-il ou non une minorité de blocage ?

Ex: 2 propriétaires représentant 33,33% (2/3 des 50%) de l'ensemble peuvent-ils s'opposer à la vente ou au rachat ?

Je vous remercie infiniment de vos éléments de réponse
Sincères salutations
Patrick Lhote